

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le mardi 28 janvier 2025 s'est réuni à Montbrison à 19 heures 30 le mardi 4 février 2025, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20250204-20250204_CC_D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025
Publication : 12/02/2025



Présents : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, Marie-Pierre BAROU, André BARTHELEMY, Pierre BARTHELEMY, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Roland BOST, Adeline BOURSIER, Sylvain BROSSETTE, Hervé BRU, David BUISSON, Patricia CARETTE, Martine CHARLES, Pierre-François CHAUT, Thierry CHAVAREN, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Bertrand DAVAL, Jean Maxence DEMONCHY, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Catherine DOUBLET, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUMAS, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, Clément GAUMON, Flora GAUTIER, André GAY, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean-Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Agnès GUITAY, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Olivier JOLY, Anne JOUANJAN, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Christian LYONNET, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Annie OSTARD, Rambert PALIARD, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Nicole PARDON, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Gérard PEYCELON, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Nicole PINEY, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Robert REGEFFE, Michel ROBIN, Nicolas ROLLAND, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, Christian SOULIER, Elodie THEVENET, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET

Absents remplacés : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Stéphanie CHAPTUT par Nicolas ROLLAND, Pierre DREVET par Nicole PARDON, Thierry GOUBY par Adeline BOURSIER, Jean-René JOANDEL par Marie-Pierre BAROU, Michelle JOURJON par Christian LYONNET, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Monique REY par Agnès GUITAY

Pouvoirs : Christiane BAYET à Abderrahim BENTAYEB, Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU, Christophe BRETON à Pierre VERDIER, Christiane BRUN-JARRY à Annie OSTARD, Pierre CONTRINO à Jean-Yves BONNEFOY,

Bernard COTTIER à Cindy GIARDINA, Bernard COUTANSON à Serge GRANJON, Béatrice DAUPHIN à Pascale PELOUX, Julien DEGOUT à Jean-Marc DUMAS, Géraldine DERGELET à Gérard VERNET, Marcelle DJOUHARA à Jean-Paul TISSOT, Daniel DUBOST à Alain LIMOUSIN, Jean-Marc DUFIX à Pierre GIRAUD, Sylvie GENE BRIER à Patrice COUCHAUD, Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER, Gilbert LORENZI à Alain LAURENDON, Pascal ROCHE à Elodie THEVENET, Frédérique SERET à Bertrand DAVAL, Carole TAVITIAN à François MATHEVET, Stéphane VILLARD à Martine CHARLES

Absents : Christophe DESTRAS, Eric LARDON

Secrétaire de séance : Evelyne CHOUVIER

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	106
Nombre de membres suppléés :	8
Nombre de pouvoirs :	20
Nombre de membres absents :	2
Nombre de votants :	126

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2312-1 et L.5211-36,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Considérant que l'examen du budget primitif doit être précédé chaque année d'un débat d'orientations budgétaires en conseil communautaire dans les dix semaines qui précèdent le vote du budget,

Vu l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République qui introduit de nouvelles dispositions quant à la présentation et au contenu de ce débat qui s'appuie désormais sur un rapport d'orientations budgétaires,

Monsieur le vice-Président délégué aux finances présente les orientations budgétaires de Loire Forez agglomération pour 2025.

Ces propositions ont fait alors l'objet d'un débat conformément aux dispositions de la loi précitée.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 4 février 2025

Ont signé, au registre, les membres présents.

La secrétaire de séance,